

**2^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025
à 20 HEURES 30**

Nombre de membres :

Date de convocation : 25/08/2025

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq

et le jeudi quatre septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFIER-ARDENT Catherine, ARNAUD JérômeEtaient absent(e)s excusé(e)s : REBOULET Franck, BERTRAND Michèle

Valérie FRAC est élu(e) à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : Budget Général – Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier les crédits budgétaires pour les raisons suivantes :

- Inscription des travaux et AMO liés à la sécurisation de l'église
- Inscription de l'emprunt pour la réalisation des travaux
- Inscription en recette d'investissement, d'une régularisation de frais d'étude demandée par le centre des finances publiques.

La décision modificative s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépenses				Dépenses			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final	Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
				203	25 000,00 €	5 000,00 €	30 000,00 €
				2135	22 000,00 €	3 000,00 €	25 000,00 €
				2158	2 100,00 €	5 000,00 €	7 100,00 €
				2181	2 100,00 €	9 960,00 €	12 060,00 €
				2184	2 000,00 €	6 000,00 €	8 000,00 €
				2188	1 500,00 €	2 000,00 €	3 500,00 €
				231	5 000,00 €	420 000,00 €	425 000,00 €
TOTAL Dépenses		0,00 €		TOTAL Dépenses		450 960,00 €	
Recettes				Recettes			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final	Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
				1641	0,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €
				203	0,00 €	30 960,00 €	30 960,00 €
TOTAL recettes	0,00 €	0,00 €		TOTAL recettes		450 960,00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'accepter les propositions de M. Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL



Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :

Publiée ou notifiée le :